Rhône-Alpes, Savoie
Montricher-Albanne
Plan des Granges

Centre de loisirs Azurèva : Parties communes

Références du dossier

Numéro de dossier : IA73003057
Date de l'enquête initiale : 2009
Date(s) de rédaction : 2012
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Stations de sports d'hiver
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : immeuble
Appellation : Parties communes

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 2009. C03 855, 858, 860

Historique

Le bâtiment « parties communes » du village de vacances Azurèva abrite tous les locaux collectifs du centre de vacances. Le projet et la réalisation sont conduits à partir de 1976 par l´Atelier d´Architecture en Montagne. Le permis de construire est délivré en avril 1976. Le chantier se déroule sur deux saisons et le bâtiment est livré pour la saison d´été 1978. En 1984 et en 1989, deux projets successifs, conduits par l´Atelier d´Architecture en Montagne portent sur la réalisation d´agrandissements d´une part pour les bureaux et d´autre part pour le porche et sas d´entrée ainsi que la création d´une terrasse extérieure. En 1993, Jean-Paul Charrière, architecte à Saint-Jean de Maurienne, réalise l´agrandissement du logement du directeur. En 2000, c´est le lancement du projet d´agrandissement et de recomposition des parties communes avec création d´une aile nouvelle abritant un centre de remise en forme. Le chantier est conduit par Jean-Paul Charrière et les travaux se déroulent pendant trois saisons successives.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle
Dates : 1975 (daté par source), 1984, 1989, 1993, 2000
Auteur(s) de l'oeuvre : Jean-Gustave Orth (architecte, attribution par source), Guy Rey-Millet (architecte, attribution par source), Atelier d´Architecture en Montagne (agence d'architecture, attribution par source), Jean-Paul Charrière (architecte, attribution par source)
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Pierre Lainé (commanditaire), Fédération Vacances PTT (commanditaire)

Description

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : ardoise ; essentage de planches ; essentage de tôle ; béton armé
Matériau(x) de couverture : tôle nervurée, pierre en couverture
Étage(s) ou vaisseau(x) : 3 étages de soubassement
Type(s) de couverture : terrasse ; toit à longs pans inversés
Escaliers : escalier hors-oeuvre : escalier droit, en maçonnerie
Autres organes de circulations : ascenseur

Typologies et état de conservation

Typologies : équipement: parties communes de centre de vacances parallèle aux courbes de niveaux

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Présentation

DESCRIPTION
Le bâtiment « parties communes » du centre de vacances Azureva est une construction encastrée dans le terrain et implantée parallèlement aux courbes de niveaux. La construction abrite les parties communes du village de vacances. C´est la partie inférieure du bâtiment, formant un socle encastré dans le pied du versant et surmonté partiellement par l´aile des chambres. Le bâtiment « parties communes » comprend trois niveaux. Il est constitué de deux parties. La partie originelle répond à une volumétrie compacte et régulière, implantée à l´aplomb de l´aile des chambres. Les extensions réalisées d´une part en adjonction contre les deux côtés (Est et Nord) et d´autre part sous la forme d´un bâtiment mitoyen (côté Ouest), sont toutes traitées selon des volumétries plus morcelées. La construction originelle est composée de 7 travées parallèles de 5,50m d´entre axe et une demi travée de 2,75m. La largeur est identique à l´entre axe des travées de l´aile des chambres placées à 90°. Bâtis en béton armé, les trois niveaux ont une profondeur de 13,95m au droit de l´aile des chambres et de 19,45m dans la partie Ouest. Pour l´extension Ouest, les travées sont de largeurs irrégulières et fixées selon les contraintes du programme, conduisant à un bâtiment de plan carré de 22,54m de large et 22,30m de profond. Au rez-de-chaussée se trouvent les réserves et les garages. Une entrée de plain pied permettant aux résidents d´accéder directement depuis la route et le parking, a été aménagée lors de la phase de rénovation du centre en 2001. Au premier étage se trouvent les cuisines et les salles à manger des restaurants. L´accueil au centre de vacances s´effectue au dernier étage, de plain pied en façade Est. Le hall se prolonge par la banque d´accueil, les bureaux, le bar, la terrasse extérieure, les salons, les salles d´animation et l´accès au centre de remise en forme (salle de sports, salles de massage) aménagée dans l´extension Ouest. Une cheminée monumentale est placée au centre du salon, partageant l´espace en une partie ouverte sur la terrasse et un coin plus intime à l´abri de la lumière naturelle. Le foyer, ouvert sur les deux espaces, est dessiné sur un plan carré et réalisé en béton armé bouchardé. Il est entouré d´un large plateau en bois lamellé collé, formant banc, reposant sur quatre poutres en béton armé disposées en croix. L´ensemble est surmonté d´une hotte en tôle noire placée entre deux piliers béton de la structure. Les niveaux sont reliés par des escaliers intérieurs, soit à double volées, soit droits. Deux escaliers hors oeuvre, construits en charpente métallique, accompagnent les parties nouvelles, l´un desservant l´entrée des voyageurs, l´autre formant escalier de secours du centre de remise en forme. Les toitures distinguent chaque espace selon son affectation avec alternance de toitures terrasses (bar et salons) réalisées en dalle béton armé et de toitures à pentes uniques ou inversées, ménageant des entrées hautes pour la lumière (salon, salle d´animation). Réalisées en charpente avec des fermes faites de pièces de bois moisées, elles sont couvertes avec des tôles en bac acier. Pour les deux parties, les toitures sont réalisées selon le même principe, soulignant le modelé fragmenté de cette partie de l´édifice. Les bandeaux et les acrotères sont traités selon une grande épaisseur, recouverts d´ardoises ciment noir (parties anciennes) ou de tôles bac acier noires (parties nouvelles). Ils accompagnent la géométrie nouvelle de l´ensemble de ce bâtiment et contribuent à réunir la partie ancienne et la partie nouvelle. Les volumétries sont traitées de manière fragmentaires, couvertes avec des toitures porte neige aux inclinaisons nombreuses, avec des prises de jour et des sheds et s´élèvent en forme de signal. Ces toitures expriment ainsi une volonté de proposer une façade basse d´entrée qui se signale dès l´arrivée des voyageurs et des visiteurs, malgré une exposition sur plus de 60m de longueur.

Illustrations

Vue générale de l'entrée
Phot. Jean-François Lyon-Caen
IVR82_20127302461NUCA

Vue depuis le nord-est
Phot. Jean-François Lyon-Caen
IVR82_20127302462NUCA

Vue des toits
Phot. Jean-François Lyon-Caen
IVR82_20127302463NUCA

Détail des toits
Phot. Jean-François Lyon-Caen
IVR82_20127302464NUCA

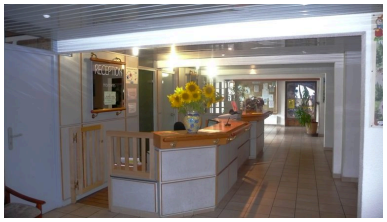

L'accueil
Phot. Jean-François Lyon-Caen
IVR82_20127302465NUCA

Un salon
Phot. Jean-François Lyon-Caen
IVR82_20127302466NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Présentation de l'aire d'étude les Karellis (IA73003052) Montricher-Albanne
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Centre de loisirs PTT Azurèva : Villages de vacances Azurèva (IA73003059) Montricher-Albanne, Plan des Granges

Auteur(s) du dossier : Jean-François Lyon-Caen, Catherine Salomon-Pelen, Maryannick Chalabi
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ecole d'architecture de Grenoble

Vue générale de l'entrée

IVR82_20127302461NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue depuis le nord-est

IVR82_20127302462NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue des toits

IVR82_20127302463NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Détail des toits

IVR82_20127302464NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

L'accueil

IVR82_20127302465NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Un salon

IVR82_20127302466NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation